

Procès-verbal de l'assemblée générale du lundi 2 mars 2020, à 20h00, à la Galerie, La Golée, 2012 AUVERNIER

Ordre du jour:

- 1. Appel
- 2. Approbation du procès-verbal du 11 février 2019 (visible sous aacaa.ch-rubrique l'association)
- 3. Rapport : a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs des comptes
- 4. Admissions démissions
- 5. Révision des statuts
- 6. Election des membres du comité
- 7. Nomination d'un membre d'honneur
- 8. Election des vérificateurs de comptes
- 9. Programme 2020
- 10. Site internet
- 11. Divers

1. Appel

Présents : Cave et distillerie de la Ruelle C. Beyeler, Atelier CC C. Henrioud et C. Puthod, Maison carrée A. Perrochet, Menuiserie Schaffter P. Schaffter, Obateau A. Mitev, Ph. DuPasquier.

Excusés : Carrosserie d'Auvernier, D'Agostino Marine, AJF, Domaine J.-M. Henrioud, Bureau C. Jacopin, C. Schaer, Pinte la Golée.

Le président, Henry Grosjean, souhaite la bienvenue aux artisans et commerçants du village, ainsi qu'aux amis.

2. Approbation du procès-verbal du 11 février 2019

Le procès-verbal de l'assemblé du 11 février 2019 est adopté avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

a) Rapport du Président

Le Président dit son honneur de présider sa première assemblée générale et prie l'assemblée d'excuser son absence, pour cause de vacances, lors de son élection. Il relate les manifestations de l'Association. Marché de printemps plutôt frais le 27 avril, grillade estivale le 26 mai au Château d'Auvernier qui a réuni une vingtaine de membres. Les concerts des 7 et 21 juin ont bénéficié d'une météo relativement clémente, même si le second, auquel notre Président n'assistait pas pour une raison très justifiée : son mariage a nécessité des rangements hâtifs pour échapper à la pluie. Ces deux manifestations ont rencontré un joli succès et le Président remercie Cédric Bellini de faire profiter l'AACAA de ses contacts avec les groupes musicaux qui ont animé ces deux soirées. Les remerciements vont également à la Boutade pour le spectacle théâtral du 9 aout. L'année s'est achevée le lendemain de la St-

Nicolas avec le marché de Noël qui a vu une belle affluence. Ce marché de Noël a été fortement chahuté par les nouvelles prescriptions du SCAV. Il a fallu renoncer à la présence des animaux habituels. L'obligation, sans information préalable, de patentes pour les stands transformant des denrées consommables sur place a induit une procédure contre cette décision. Une délégation du Comité ira prochainement rencontrer le chef du service pur tenter d'aplanir les choses. Une information suivra.

Notre caissier Charles Humbert-Droz a offert un frigo à l'AACAA, le Président l'en remercie au nom de tous. Il remercie également les personnes présentes et le Comité pour leur engagement.

b) Rapport du caissier

Résultat 2019 : CHF 2'880.90

Marché de printemps : CHF 1537.95

Cotisations: CHF 3'600.00

Marché de Noël: CHF 2'650.20

Concerts: CHF 1'114.90

Frais: CHF - 2'022.15

Transfert C. Epargne: CHF - 4'000.00

Fortune au 31.12.2019 : CHF 32'614.13

c) Rapporteurs des vérificateurs de comptes

Vérifiés par Mme C. Henrioud et M. A. Perrochet, ces derniers confirment leur bonne tenue par le caissier, Charles-Louis Humbert-Droz et le remercient. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier qui en remercie l'assemblée.

Budget 2020

Cotisations: CHF 4'000.-

Marché de primtemps : CHF1'000.-

Concerts: CHF 1'000.-

Marché de Noël: 1'000.-

Frais administratifs: CHF - 600.-

Local: CHF - 600.-

Panneaux publicitaires : CHF - 1'000.-

Barriques: - 1'000.-

Divers: CHF - 1'400.-

Résultat : CHF 2'400.-

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité.

4. Admissions - démissions

L'entreprise de notre caissier, Dessins industriels, quitte l'AACAA en raison de son déménagement sur Neuchâtel.

La pêcherie Chevallier est également démissionnaire.

Obateau, école de bateau voile et moteur souhaite rejoindre l'AACAA, son admission est acceptée à l'unanimité.

5. Révision des statuts

La révision des statuts de l'AACAA est acceptée sans remarques ni commentaires.

6. Election des membres du comité

Le comité est réélu en bloc à l'unanimité.

7. Nomination d'un membre d'honneur

Malgré son déménagement à Neuchâtel, notre caissier accepte de conserver sa fonction et le comité le remercie et propose de le nommer membre d'honneur, proposition qui acceptée par acclamation.

8. Election des vérificateurs des comptes

Alexandre Perrochet est élu premier vérificateur des comptes

Olivier Manrau est élu deuxième vérificateur des comptes

Alexandre Mitev est élu suppléant.

9. Programme 2020

Mai : Dimanche 3 : Grillade de l'AACAA à la Galère

Samedi 16 : Marché de printemps

Juin: Vendredi 5 et

Vendredi 19 de 19h00 à 22h00, animations musicales en cas de beau temps.

Août: Vendredi 21, de 19h00 à 22h00, soirée théâtre en cas de beau temps.

Décembre : Samedi 5, de 11h00 à 20h00, Marché de Noël.

10. Site internet

Le site a été mis à jour. Le Président rencontrera prochainement la webmaster pour régler quelques soucis qui persistent encore.

11. Divers

C. Henrioud demande s'il est possible d'intervenir au sujet des bûches suédoises allumées lors du marché de Noël par l'atelier « Au carillon d'or ». La fumée envahit l'atelier CC et les articles en tissus gardent cette odeur. Le comité s'approchera de M. Amstutz avant le prochain marché de Noël.

Le courrier accompagnant la convocation à l'AG, concernant la pose de barriques fleuries pour décorer la Grand'Rue, a rencontré un joli succès avec 5 commerçants intéressés. L'atelier CC se dit également intéressé. C. Beyeler relève qqu'il faudra être attentif à ne pas entraver le passage des véhicules des commerçants. Le plan affiné et définitif devra être proposé au Conseil communal pour validation. En effet, à ce jour un plan global incluant la Rue de la Pacotte et celle des Epancheurs avait été validé par M. Travositino, agent de sécurité public, mais comportait beaucoup plus de barriques.

Le Comité propose de commencer avec ces 5 à 6 barriques et que les commerçants voisins s'organisent pour l'emplacement d'une barrique commune afin d'assurer une répartition harmonieuse. En 2021, il sera possible, selon le succès rencontré, de compléter cette décoration du village.

Le Président remercie C. Henrioud pour la confection de la salade aux pommes de terre maison à l'occasion des soirées musicales et confirme que l'AACAA est toujours preneuse pour l'année 2020. C. Henrioud demande s'il serait possible d'obtenir une ou des casseroles plus adaptée s à la quantité de pommes de terre à cuire. J. Schaer en propose une, à voir si la taille convient. Sinon l'AACAA fera l'investissement nécessaire.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45..

Auvernier, le 11.03.2020

J.Schaer

Secrétaire